

JEAN CHARLOT

*Les mutations
du système de partis français*

Un système de partis — l'ensemble des partis politiques en interaction dans un système politique donné — peut être étudié d'un double point de vue. Partant des partis, qui sont les éléments constitutifs du système, on pourra suivre les bonnes et mauvaises fortunes électorales de chacun, leurs transformations internes, leurs jeux tactiques et stratégiques qui retentiront, le cas échéant, sur l'équilibre général du tout. En partant, à l'inverse, du système considéré dans sa globalité, des rapports de forces qui tendent à s'y établir, de leur modification éventuelle, des tensions internes de l'ensemble, des effets prévus et imprévus de tous ces facteurs sur la vie politique, on aura une vision plus synthétique des phénomènes étudiés. On dira qu'il s'agit des deux faces d'une seule et même réalité. Bien entendu. A cette réserve près qu'un *système*, de partis ou autre, est une réalité en soi qui ne saurait se ramener à la simple somme de ses éléments.

Nul ne saurait plus douter de la mutation qu'a connue le système politique français en passant de la IV^e à la V^e République. La IV^e s'était rapidement replacée dans le fil de la III^e République. La V^e, comme l'avait prophétisé André Malraux, n'aura pas été simplement la IV^e plus le général de Gaulle. De Gaulle parti, elle est restée, telle qu'en elle-même, profondément différente des régimes précédents. On sait l'importance, dans cette rupture constitutionnelle voulue par le général de Gaulle et finalement réussie, des facteurs proprement institutionnels. Elle redonne à leur prise en compte par les politologues, qui avaient parfois trop tendance à les négliger, toute sa justification. Reste que la V^e ne serait pas la V^e sans les changements qui se sont produits au niveau des forces politiques — comme l'apparition

imprévue et durable, en 1962, du « fait majoritaire », l'apprentissage de la discipline collective de parti au centre et à droite de l'échiquier politique, ou le bouleversement des positions apparemment les plus solides dans le champ des partis politiques. Pourtant, la France semble toujours sous l'empire d'un multipartisme poussé que l'on tenait, il y a trente ans, pour responsable des dysfonctionnements et de la mort de la IV^e République. Aurait-elle changé de République sans changer de système de partis ?

Le renouvellement des partis français

Si l'on veut bien considérer qu'aujourd'hui 5 partis comptent dans la vie politique française, dans la mesure où ils disposent d'une influence significative — le Parti communiste, le Parti socialiste, l'UDF, le RPR et le Front national — on constate qu'à la seule exception du Parti communiste ils ne datent tous que des années 1970, de la deuxième décennie de la V^e République. Des générations d'Américains de Britanniques, de Scandinaves, de Soviétiques voire, déjà, d'Allemands ont été successivement socialisés à des partis qui sont pour eux des repères politiques stables et permanents ; les Français, quant à eux, changent de partis à un rythme plus élevé que celui du renouvellement des générations d'électeurs. La V^e République a trente ans. Les principaux partis actuels de la V^e République ont moins de vingt ans. Disparus les grands partis d'antan. Le radicalisme, éclaté, n'est plus que l'ombre de lui-même, et ne survivra à titre de vestige politique, qu'aussi longtemps qu'il sera toléré par le Parti socialiste ou l'UDF. Le MRP s'est sabordé en 1966, même si vingt-trois ans après ses orphelins rêvent toujours de le faire renaître de ses cendres. Le semblant de parti qu'avaient créé, non sans hésitation ni précautions, les « Indépendants », et qu'avait illustré M. Pinay, ne se survit plus qu'au Sénat, de façon toute provisoire.

La première mutation générée par la V^e République dans les partis politiques français aura été de faire du mouvement gaulliste — sous ses appellations successives — une force électorale durable et qui compte. Sous la IV^e République le Parti gaulliste existe *avec* de Gaulle (21,2 % aux législatives de juin 1951, davantage encore aux municipales d'octobre 1947 et aux cantonales suivantes), mais il est groupusculaire *sans* de Gaulle (1,6 % aux législatives de novembre 1946, 3,9 % à celles de janvier 1956). De 1958 à 1969 il réussit suffisamment son institutionnalisation pour durer *après* de Gaulle. Depuis le véritable début de l'après-gaullisme, en 1974, le Parti

gaulliste, même dans l'opposition, représente en effet 20 à 22 % des suffrages législatifs comme au temps du Rassemblement du Peuple français en 1951 mais, cette fois, pour lui-même et de façon apparemment durable. Ayant perdu, après de Gaulle et Pompidou, la capacité de rassembler autour de lui, dès le 1^{er} tour, la totalité des forces de droite, le gaullisme a perdu du même coup sa position hégémonique à droite au moment même où le socialisme gagnait la sienne à gauche. Mais, contrairement aux pronostics de ses rivaux et de la plupart des observateurs politiques, il a résisté au point de pouvoir équilibrer la force de l'UDF. Et depuis 1974, dans les circonstances où il a été en concurrence avec la droite, il n'a cessé de renforcer sa position au sein de celle-ci : 28 % des voix de droite au 1^{er} tour de l'élection présidentielle en 1974, 37 % en 1981, 39 % en 1988 malgré le surgissement de l'extrême-droite entre 1981 et 1988. On a beaucoup souligné la défaite présidentielle de J. Chirac en 1988. On en a oublié de noter qu'il l'avait emporté au 1^{er} tour, pour la première fois depuis 1974, sur le champion du courant non gaulliste de la droite en battant nettement le redoutable rival qu'était Raymond Barre, malgré la forte concurrence de Jean-Marie Le Pen sur sa droite. Certains continuent à parler de la fin du gaullisme (cf. Ponceyri, 1985 ; Baudoin, 1984 ; A. Duhamel 1988). Mais il s'agit moins de son déclin électoral, désormais, que de sa dénaturation idéologique présumée.

La seconde mutation des partis sous la V^e République a été la renaissance, puis l'hégémonie, du Parti socialiste. Le socialisme, dans son incarnation SFIO, était moribond à la fin des années 1960. Gaston Defferre et Pierre Mendès France associés, lors de l'élection présidentielle de 1969, lui permettent tout juste de passer la barre des 5 % des suffrages exprimés. Le parti de Jean Jaurès et de Léon Blum compte alors moins d'adhérents effectifs qu'il n'a de conseillers municipaux... En faisant le contraire de ce qu'avait fait Guy Mollet pour la SFIO, autrement dit en acceptant la présidentialisation du régime, en ancrant le Parti socialiste à gauche au travers de l'Union de la gauche tout en le différenciant nettement du communisme et du marxisme, François Mitterrand, de 1971 à 1981, réussit à ressusciter le socialisme français, à en faire le premier parti de gauche, devant les communistes, puis de France, et à le mener au pouvoir. Depuis lors le Parti socialiste, avec François Mitterrand toujours mais aussi Pierre Mauroy, Laurent Fabius et Michel Rocard, a peu à peu acquis, à l'exercice du pouvoir, une culture de Gouvernement. Le déclin du Parti communiste, troisième mutation de parti majeure depuis 1958, est autant la conséquence de cette renaissance socialiste que celle

des maladresses et erreurs de la direction communiste dans ses tentatives d'adaptation aux changements dans l'environnement du parti. En offrant un choix raisonnable et crédible à gauche, le Parti socialiste de François Mitterrand enlevait aux communistes les voix de ceux qui n'avaient d'autre option, jusque-là, que de voter communiste pour voter à gauche sans perdre totalement leur suffrage. Dans le même temps la renaissance socialiste privait la droite gaulliste du renfort des anticommunistes de gauche.

Les raisons du déclin communiste, qui font du premier parti de France (plus du quart encore des suffrages exprimés en 1956) le dernier (avec moins d'un dixième des voix aujourd'hui), sont multiples mais cumulatives. Elles prennent la forme d'une suite de défis mal interprétés ou mal relevés. Défi institutionnel qui tend à marginaliser, dès 1958, un parti essentiellement protestataire, donc parlementaire, dans un système où le pouvoir change de style — privilégiant désormais l'action et la responsabilité contre la pression et la surenchère — tout en changeant de lieu, passant du Palais-Bourbon à Matignon et l'Élysée auxquels les communistes ne sauraient prétendre. Défi culturel symbolisé par Mai 1968 qui tend à dévaloriser l'action collective et l'autorité fondée sur la force, l'interdit et l'obéissance, précipitant la remise en cause du modèle soviétique du socialisme. Défi politique des années 1970 qui pousse le PC à choisir son camp, à rechercher avec la gauche un pouvoir qu'il ne sera pas capable de contrôler, voire d'influencer. Défi social, enfin, qu'accentue la crise économique de 1973 : les bases ouvrières et syndicales du communisme s'effondrent avec la désindustrialisation puis, en 1986-1987, les dénationalisations. Nul doute que le Parti communiste a lui-même facilité sa perte par ses hésitations et retournements tactiques — de la critique du modèle soviétique au quitus finalement donné au socialisme soviétique, de l'union à la désunion de la gauche, de l'abandon de la dictature du prolétariat à la défense de son statut de parti de la classe ouvrière, de l'évolution vers l'eurocommunisme au repli sectaire sur ses anciennes positions. Il aurait pu, sans mettre sa propre identité en danger, faire preuve de plus d'habileté dans l'adaptation aux changements. Continuer, par exemple, à se compter toujours au premier tour — élection présidentielle comprise — tout en ne laissant planer aucune ambiguïté sur son attitude d'union au deuxième tour. Oser garder jusqu'au bout sa distance critique, tel le Parti communiste italien, vis-à-vis du modèle soviétique au lieu de céder aux remontrances du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique en 1977. Laisser à son opposition interne grandis-

sante le droit à la parole au lieu de la forcer à s'exprimer ailleurs puis à partir. Mais tout cela supposait que la direction du parti et ses permanents prennent des risques qu'ils n'ont osé courir.

La quatrième et dernière mutation de parti depuis 1958 est évidemment la brusque percée, en 1983-1984, de l'extrême-droite. Elle n'était rien, elle pèse soudain aussi, voire plus lourd que le Parti communiste — déclinant il est vrai — et sert aux dépens du RPR et de l'UDF de repoussoir à l'électorat du centre ou de la gauche modérée, comme le Parti communiste servait autrefois de repoussoir à gauche, aux dépens du Parti socialiste. Jean-Marie Le Pen et le Front national font ainsi voter à gauche, qu'ils le veuillent ou pas, une France largement de droite.

Etonnante succession de bouleversements partisans dont il serait trop facile de montrer qu'ils n'ont été en général ni prévus ni même reconnus quand ils commençaient à se manifester. Le gaullisme s'enroutinait pour perdurer, alors même qu'on annonçait sa fin prochaine. Le communisme français impressionnait toujours par la force de son organisation et de son implantation au moment où il chutait, pour la deuxième fois, en 1981 (après 1958). Les problèmes d'immigration et d'ordre étaient niés ou volontairement sous-estimés avant que le choc du succès Le Pen ne force les autres partis, toutes tendances confondues, à les prendre en charge. Et qui eût prédit à François Mitterrand, à Epinay, que dix ans plus tard il serait le premier Président socialiste de la V^e République et disposerait pour cinq ans d'une majorité socialiste absolue à l'Assemblée nationale ? L'héritage institutionnel du général de Gaulle, plus l'action tactique et stratégique de François Mitterrand ont changé les partis politiques français au-delà de ce qu'ils avaient l'un et l'autre pu imaginer.

Les systèmes de partis de la V^e République

Selon la typologie ternaire classique de Maurice Duverger (1951) — parti unique, bipartisme, multipartisme — la France n'a pas changé de système de partis sous la V^e République. Elle vit toujours sous l'influence du multipartisme, à peine moins fractionné que sous la IV^e République : 4 à 5 partis au lieu de 6... Les bouleversements intervenus au niveau des partis individuels, des éléments du système, n'auraient pas retenti sur l'équilibre de l'ensemble. Si l'on se réfère à la typologie affinée de Jean Blondel (1968) — parti unique, bipartisme parfait, bipartisme imparfait (2 partis et demi), multipartisme imparfait (à parti dominant), multipartisme parfait — la V^e doit partiel-

lement la stabilité et la durée de son pouvoir exécutif au passage du multipartisme « parfait » de la IV^e à un multipartisme avec parti dominant. La domination de l'alliance gaulliste, de 1962 à 1974, sur une opposition divisée, a donné aux Présidents de Gaulle et Pompidou un pouvoir de « monarque absolu » que la domination socialiste, de 1981 à 1986, a transféré, à quelques nuances près (cf. Charlot, 1983), au Président Mitterrand. Depuis 1988 le Parti socialiste, bien que minoritaire à l'Assemblée nationale, doit également le pouvoir à sa position électorale hégémonique à gauche et dominante, face à une opposition divisée et déchirée, dans l'ensemble du système de partis. Dans l'intervalle, de 1974 à 1981 sous Valéry Giscard d'Estaing, et de 1986 à 1988 sous la cohabitation, la bipolarisation et le quasi-équilibre gauche-droite, en instaurant un substitut fragile de bipartisme, a créé les conditions de l'alternance. La France aurait ainsi pu connaître, par l'entremise de systèmes de partis bâtards (multipartisme à parti dominant, bipolarisation), les effets stabilisateurs et performants du bipartisme. Si l'on ajoute à cette analyse purement arithmétique des rapports de force entre les partis, une prise en considération de la polarisation, de la distance idéologique entre ces partis, selon les préconisations de Sartori (1976), la mutation du système de partis français, depuis 1958 et jusqu'à 1984, se ramènerait au passage d'un multipartisme polarisé, avec un ou deux partis extrémiste(s), anti-système, sous la IV^e à un multipartisme modéré, sans partis extrémistes sous la V^e. Depuis 1984 la percée de l'extrême-droite et le durcissement du Parti communiste ont repolarisé le système.

De ces typologies diverses, qui éclairent chacune, à sa façon, la réalité du système changeant des partis français depuis trente ans, je retiendrais volontiers quelques fils directeurs : simplification, bipolarisation, dépoliarisation, balancement entre deux systèmes de partis.

Simplification du système de partis français d'abord. Lors des dernières élections législatives de la IV^e République, en janvier 1956, la France compte six partis politiques dont un seul, le Parti communiste (25,6 % des suffrages exprimés), peut être considéré comme un « grand » parti, tous les autres variant modestement entre 11 et 15 % des suffrages (SFIO, CNI, Radicaux à 15 %, Poujadistes à 12,7 %, MRP à 11 %). Aux élections législatives récentes de 1988, la France compte 5 partis dont 3 peuvent être qualifiés de « grands » partis — le PS à 36 %, le RPR et l'UDF à 19 % chacun, et deux partis « moyens seulement » (PC à 11 %, FN à 10 %). Le multipartisme demeure, certes, mais le système présidentiel et électoral, pour l'essentiel, contraint les partis à maintenir par des alliances une certaine dimension électorale sous peine de se trouver marginalisés. La création, en 1978 et,

surtout, la survie, jusqu'à présent, de l'UDF est à cet égard exemplaire. Ce mariage entre les héritiers du radicalisme, de la démocratie chrétienne et du libéralisme n'est évidemment pas un mariage d'amour mais de raison et s'ils hésitent tant, depuis 1981, devant le divorce, n'est-ce pas parce que les motifs qui ont poussé ces petits partis à unir leurs forces sont aujourd'hui aussi valables qu'il y a dix ans ?

Bipolarisation gauche-droite ensuite. La difficile union de la gauche, de 1962 à 1972, était la condition première de l'alternance de 1981. Il se trouve que la seconde condition de cette alternance, l'affaiblissement du Parti communiste au profit du Parti socialiste, également réalisée au-delà de toutes les prévisions — y compris celles des principaux intéressés — devait jouer contre l'Union de la gauche et en a eu finalement raison. L'union des gaullistes et des giscardiens à droite a été la condition de l'hégémonie de la droite jusqu'en 1974, puis d'un équilibre des forces face à la gauche jusqu'en 1988. Il se trouve que la percée du Front national, depuis 1984, en divisant la droite, renforce la gauche socialiste. La bipolarisation, apparemment, est morte. Mais peut-être a-t-on tendance à l'enterrer trop vite. Elle demeure contraignante pour l'ensemble des partis, quoi qu'ils en aient, pour trois raisons au moins. Par la force des habitudes culturelles d'abord, ravivées par l'expérience de l'opposition gauche-droite des deux dernières décennies et maintenues par la fidélité d'une majorité de militants politiques et d'électeurs à cette ligne de partage. La stratégie centriste, dans la mesure où elle vise à casser la bipolarisation, se heurte au fait qu'au niveau des valeurs les divergences entre électeurs barristes et mitterrandistes demeurent nettement plus grandes qu'entre électeurs barristes et chiraquiens. On ne rompt d'ailleurs pas si facilement les règles non écrites du désistement à gauche ou à droite, surtout quand elles jouent au profit de la gauche et de la droite modérées. Au sein même du système de partis français les sous-systèmes des partis de gauche et des partis de droite ont une réalité qui dépasse et contraint chacun de ces partis (cf. Charlot, 1985, 512-513). L'hégémonie socialiste à gauche, en second lieu, pousse à l'union des droites comme l'hégémonie gaulliste, vingt ans plus tôt, poussait à l'union des gauches. L'intérêt du Parti socialiste, enfin, est sans doute de favoriser l'éclatement des droites mais pas au point de s'allier avec le centre-droit et de donner ainsi raison à la critique communiste selon laquelle le Parti socialiste revient toujours vers la droite. Une telle évolution présenterait pour le Parti socialiste le double risque majeur de redonner une chance de remontée au Parti communiste et de diviser les socialistes.

Jusqu'en 1984, la V^e République, une fois passées les tensions

liées à la guerre d'Algérie, a été marquée par une forte baisse des extrémismes politiques, donc une dépoliarisation de son système de partis. La IV^e avait été handicapée par l'existence à l'extrême-gauche d'un Parti communiste puissant et foncièrement hostile à la société comme au régime et à sa politique. De 1947 à 1952 s'était ajoutée la vive critique des institutions par le grand parti révisionniste que représentait alors le *Rassemblement du Peuple français*, sous la présidence du général de Gaulle. La V^e République, au contraire, a vu le communisme s'intégrer à la gauche dans une alliance d'abord électorale puis programmatique et gouvernementale après avoir, en changeant de constitution, transformé le mouvement gaulliste de parti révisionniste en parti « constituant ». La rupture de l'Union de la gauche, en 1984, et la percée du Front national ont repolarisé le système de partis français. Il reste que les extrêmes, qui représentaient sous la IV^e près de la moitié des électeurs n'en représentent plus, même aujourd'hui, qu'un cinquième. Le système politique français, malgré le multipartisme, a évolué vers une démocratie « consociationnelle », donc stable et efficace comme les Pays-Bas, avec la perte d'influence et de poids de ses partis extrêmes (sur le concept de démocratie consociationnelle, cf. Lijphart, 1969).

Enfin, le système de partis français, depuis l'établissement définitif de la V^e République en 1962, balance entre la bipolarisation gauche-droite et le multipartisme à parti dominant. Avec, dans les deux cas, une chance de stabilité, de responsabilité et de durée politiques inconnues sous la IV^e République. Le jeu des forces politiques s'ajoute ainsi à celui des règles institutionnelles pour maintenir la différence entre ce que le général de Gaulle appelait la Nouvelle République et celles qui l'avaient précédée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Baudoin (Jean), Gaullisme et chiraquisme : réflexions autour d'un adultère, *Pouvoirs* 28, 1984, 53-66.
- Blondel (Jean), Party Systems and Patterns of Government in Western Democracies, *Canadian Journal of Political Science*, I (2) juin 1968, 183-190.
- Charlot (Jean), Le Président et le parti majoritaire : du gaullisme au socialisme, *Revue politique et parlementaire*, 905, juillet-août 1983, 27-42.
- Charlot (Jean et Monica), L'interaction des groupes politiques, in Madeleine Grawitz, Jean Leca, *Traité de science politique*, t. 3, Paris, PUF, 1985, 497-525.
- Duhamel (Alain), Le partage du gaullisme, *Le Monde*, 29 mai 1988.
- Duverger (Maurice), *Les Partis politiques*, Paris, A. Colin, 1951.
- Lijphart (Arend), Consociational Democracy, *World Politics*, 21, janvier 1969, 207-225.
- Ponceyri (Robert), *Gaullisme électoral et V^e République*. Les élections en France depuis 1958 et la mutation du système politique, Toulouse, Presses de l'IEP de Toulouse, 1985, t. 1, 693-701.
- Sartori (Giovanni), *Parties and Party Systems*, New York, Harper & Row, 1976.

RÉSUMÉ. — *Les quatre principaux changements intervenus depuis 1958 au niveau des partis politiques français — l'institutionnalisation du Parti gaulliste après de Gaulle, la renaissance du Parti socialiste grâce à F. Mitterrand, le déclin du Parti communiste et la percée du Front national n'ont pas manqué de transformer le système de partis de la V^e République. Le multipartisme demeure, mais à travers la bipolarisation gauche-droite ou l'émergence d'un parti dominant, il assure à l'Exécutif la stabilité et la légitimité que les Républiques précédentes ne pouvaient lui donner.*